

Membres titulaires présents :

BOUCHER PILARD Maryse (Vice-Présidente - conseillère municipale Baignes), GARD Patricia (Conseillère municipale Barbezieux), GOUFFRANT Marie-Hélène (Maire de Chillac), GRENOT Marie-Pierre (Vice-Présidente – 2^{ème} adjointe Coteaux-du-Blanzacais), ROCHAIS PASUTTO Anne-Marie (3^{ème} adjointe Coteaux-du-Blanzacais), AUBRIT Marie-Claire (Maire St Félix), MONNEREAU Françoise (Maire de Saint-Médard).

Messieurs DELETOILE Gérard (Maire Baignes), CHAUVIN Thierry (Conseiller municipal Barbezieux), DELATTE Benoît (4^{ème} adjoint Barbezieux), BUZARD Laurent (Conseiller municipal Barbezieux), GUERN Joël, BOBE Philippe (Conseiller municipal Barbezieux), CHATELLIER Dominique (Vice-Président – Maire de Barret), PROVOST Jean-Jacques (4^{ème} adjoint Barret), MAURICE Jacky (Bécheresse), ARSICAUD Jean-Marie (Berneuil), MAUDET Didier (Maire de Brossac), TUTARD Christophe (Maire de Chalignac), SAUMON Gérard (Maire de Champagne-Vigny), MAUGET Bernard (1^{er} adjoint Coteaux-du-Blanzacais), MASSE Bernard (1^{er} adjoint Etriac), RAVAIL Pierre (Maire de Guimps), CHABOT Jacques (Président – 1^{er} adjoint Ladiville), BERGEON Frédéric (Maire de Montmérac), de CASTELBAJAC Dominique (Vice-Président – Maire de Passirac), MONTENON Thierry (Maire de Pérignac), DEAU Loïc (Vice-Président – 4^{ème} adjoint Reignac), HUNEAU Patrick (Maire de Saint-Aulais), GERVAIS Philippe (Maire de Saint-Bonnet), GOHIN Christian (Maire de Sainte Souline), NAU Jean-Louis (Maire de Salles de barbezieux), DECELLE Guy (Maire de Val des Vignes), BARBOT Jean-Pierre (Vice-Président – 2^{ème} adjoint Val des Vignes).

Membres suppléants présents :

Mesdames IMBERT Pascale (1^{ère} adjointe Berneuil), PARIS Marie-Nicole (1^{ère} adjointe Le Tâtre), MARTINEAU Françoise (1^{ère} adjointe de Saint-Félix).

Messieurs HERROUET Jean-Pierre, BOUTIN Christian (1^{er} adjoint Condéon), BLUTEAU Jacky (1^{er} adjoint Lachaise), FAURE Jean-Marie (1^{er} adjoint Sainte-Souline), LE FLOCH Gilles (2^{ème} adjoint).

Etaient excusés :

Mesdames IDIER Chantal (Maire de Angeduc), SOULARD Annick (1^{ère} adjointe Brossac), GARNEAU Janine (1^{ère} adjointe Chillac), FOUASSIER Véronique (Maire Condéon).

Messieurs MEURAILLON André (Maire Barbezieux), CHAPUZET Jean-Paul (1^{er} adjoint Brie sous Barbezieux), MARRAUD Jean-Luc (Vice-Président – Maire Chantillac), BONNAUD Pascal (Maire de Lachaise), MOUCHEBOEUF Michel (Conseiller municipal Montmérac), MONNET Lionel (3^{ème} adjoint Val des Vignes), VERGNION Philippe (1^{er} adjoint de Val des Vignes).

Assistaient à la séance :

*Madame BORDIER Ophélie (coordinatrice enfance-jeunesse)
Monsieur MONTÉZIN François (Directeur Général des Services).*

Monsieur Jacky MAURICE, Maire de Bécheresse, souhaite la bienvenue aux conseillers communautaires. Il invite les membres de l'assemblée à partager un apéritif à l'issue de la séance avec quelques-uns de ses adjoints et conseillers municipaux.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Madame Maryse BOUCHER-PILARD se propose en tant que secrétaire de séance.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 23 mai 2019.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Décisions du Président.

Monsieur le Président présente les décisions qui ont été prises du 9 mars au 30 avril 2019.

Intégration des travaux en régie

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil approuvent la délibération à l'unanimité.

Adhésion au service PAYFIP de la DGFIP pour la mise en place d'une solution de paiement en ligne à compter du 1^{er} juillet 2019

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Création du groupement de commandes pour la fourniture de plaques de rue et numérotation ainsi que des panneaux de signalisation

Monsieur le Vice-Président en charge du service aux communes présente la délibération.

Monsieur Gérard Delétoile s'interroge sur les délais de mise en œuvre de ce service notamment pour la mise en place du très haut débit.

Monsieur le président profite de cette délibération pour donner quelques informations sur l'installation de la fibre.

Une première réunion publique sera mise en œuvre par Charente numérique pour chaque commune nouvellement équipée afin d'expliquer les délais et les coûts.

Des réunions de commercialisation auront lieu en suivant. A partir de la signature de contrat avec un opérateur, un délai d'un mois sera nécessaire pour procéder à la connexion au réseau.

La première réunion d'information aura lieu à Chantillac pour les habitants de cette même commune et ceux de Bors de Baignes.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Modification des statuts de la SEM Energies Midi Atlantique impliquant la désignation d'un administrateur suppléant.

Monsieur le Président présente la délibération.

Monsieur Jean-Luc Marraud est désigné par ses collègues comme administrateur suppléant.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Attribution des subventions aux associations et organismes

Monsieur le Président présente la délibération. Il rappelle qu'il convient de délibérer ligne par ligne mais aussi que depuis plusieurs années l'enveloppe budgétaire n'a pas augmenté. Il présente donc individuellement les demandes de subvention et de participation déposées par les associations sportives, culturelles et organismes divers.

Monsieur le président explique qu'une seule subvention sera versée pour les associations qui en ont demandées plusieurs. Les clubs feront alors la répartition sur leur budget de la subvention versée.

Marie-Pierre Grenot s'interroge sur le versement d'une subvention à l'association « Les Barbeziliens en délire » du fait que l'objet de l'association s'apparente selon elle à un comité des fêtes et qu'il avait été évoqué de ne pas verser de subvention à ce type d'association.

Le président rappelle à ce sujet qu'il souhaite que les critères soient retravaillés notamment pour les associations sportives. Par exemple la subvention des jeunes licenciés pourrait être augmentée de façon à faire un versement unique à l'association par le biais de son nombre de jeunes licenciés.

Les membres du conseil communautaire approuvent chaque ligne à l'unanimité hormis la demande concernant l'association « Les Barbeziliens en délire » pour laquelle 3 personnes se sont abstenues.

Adoption du Contrat Départemental d'Animation 2019 entre la CdC4B et le Conseil Départemental de la Charente

Monsieur le Président présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Modification statutaire du syndicat mixte du bassin de la Seugne (SYMBAS) suite à une modification de périmètre

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Mise à jour du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR)

Madame la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles, du tourisme, du patrimoine et de la communication présente la délibération.

Elle précise que les communes qui souhaitent revoir ou faire expertiser leurs chemins doivent également prendre une délibération.

Monsieur Jean-Marie Arsicaud s'interroge sur la nécessité de prévoir une rémunération pour la prestation de l'association.

Monsieur Philippe Vergnon indique qu'il trouve dommageable que les panneaux d'information du Pays sud Charente, implantés dans beaucoup de communes, soient en très mauvais état.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Avenant N°2 au règlement d'attribution des subventions de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la commune de Barbezieux St Hilaire.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme et du logement présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Détermination du coût moyen par élève en maternelle et primaire à Barbezieux, dans le cadre de la convention avec l'institut Sainte Marie

Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Détermination du coût moyen par élève scolarisé en maternelle et en primaire

Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Modification des tarifs de garderie.

Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires présente la délibération.

Monsieur Philippe Gervais interroge sur comment sont décompter les temps de garderie quand il y a un transport scolaire sur le RPI.

Monsieur Dominique Chatellier lui explique que le temps est décompté à partir du moment où l'enfant revient du circuit de bus.

Monsieur le président ajoute qu'il y a un cadre général qui a été défini et qu'ensuite on peut adapter au cas par cas quand la situation le nécessite.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Modification des tarifs de restauration.

Monsieur le Vice-Président en charge des affaires scolaires présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Adoption d'une nouvelle tarification pour la fourniture des repas auprès de l'école Montessori à compter du 1^{er} septembre 2019.

Monsieur le Vice-Président en charge de l'enfance jeunesse présente la délibération.

Les membres du conseil l'approuvent à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle que la collectivité s'était engagée à lisser sur plusieurs exercices la tarification des repas et qu'un tarif unique est aujourd'hui instauré sur le territoire. Il souligne le travail qui est fait par le service restauration avec les producteurs locaux, afin d'améliorer la qualité des produits utilisés dans la production des menus.

Questions diverses

Monsieur le Président présente l'agenda.

Madame Marie-Pierre Grenot rappelle à ses collègues qu'un fichier des hébergeurs a été envoyé aux communes en novembre 2018. Elle indique qu'il est important pour la collecte de la taxe de séjour de répondre rapidement à ce courriel.

Monsieur Gérard Saumon interroge le président sur une prochaine date de commission scolaire avant le CDEN de début juillet.

Monsieur le président indique que la réunion est programmée le 2 juillet à 20h. Il s'agira d'une commission finances et scolaires.

Fin de la séance à 20h50.

Maryse BOUCHER PILARD
Secrétaire de séance